



# TU FAIS QUOI L'ÉTÉ 2024 ?

Renseignements et inscriptions  
[www.sdis83.fr](http://www.sdis83.fr)

**SAPEURS-POMPIERS  
SAUVETEUR AQUATIQUE**



Deviens Sauveteur Aquatique avec les Sapeurs-Pompiers du Var sur les Postes de Secours des Plages et Lacs du Département.

Le SDIS83, prend en charge cette formation qualifiante sous condition d'engagement de 2 mois au moins entre juin et septembre (hébergements possibles sur les postes éloignés du domicile).

## Recrutement et Formation :

Tests de niveau sur les sites de Toulon, Hyères, Fréjus et Sainte-Maxime courant janvier.

## Epreuves :

- 200 m Palmes, masque et tuba en moins de 3 minutes
- Combiné de 100 m : 25 m ventral + apnée + 25 m ventral + 25 m rétro-pédalage, en moins de 2 minutes
- Entretien avec le jury (présentation, motivation...)

## Formations : entre janvier et juin (vacances scolaires et week-end)

- Secourisme de niveau 1 : 40h
- Natation en piscine : 36h d'entraînement
- Règlementation : 20h
- SBAN tronc commun : 20h
- Secourisme de niveau 2 : 40h
- SBAN Général et Spécifique : 40h

\*SBAN: Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques

## Epreuves du BNSSA :

### Diplôme National

### Etre âgé de 18 ans au 1er juin

- 100 m sauvetage avec apnées et remorquage
- 250 m palmes masque et tuba
- Porter secours à une personne en milieu aquatique
- QCM de réglementation

**Permis bateau:** à la charge du candidat, à obtenir courant mai 2024.

\*BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauveteur Aquatique.



**Sapeurs-Pompiers du VAR**

